

**DEMARCHES POUR L'INSCRIPTION EN SECONDAIRE.**  
**1<sup>e</sup> année. Rentrée 2008.**  
***Indications pratiques.***

**Veillez conserver précieusement ces indications jusqu'à votre rendez-vous.**

- Les demandes d'inscription sont à introduire par écrit, en utilisant le formulaire prévu, à partir du 16 novembre pour les demandes prioritaires (frères et sœurs d'élèves actuellement en secondaire, élèves de la section primaire) et à partir du 30 novembre pour les autres élèves. Chaque demande doit être accompagnée par une présentation personnelle écrite (et éventuellement illustrée) de l'enfant lui-même. La forme et le contenu de cette présentation sont libres.
- Les demandes d'inscription sont notées dans un registre, selon **l'ordre où elles sont déposées**. Les demandes conditionnelles sont traitées dans le même ordre que les demandes fermes, sans distinction. Les parents qui introduisent une demande conditionnelle sont priés de se tenir à un délai raisonnable pour se décider, faute de quoi leur demande ne pourra être gardée en considération.
- Suite au dépôt de leur demande, les parents reçoivent une **attestation** de demande d'inscription ; cette attestation précise le numéro d'ordre dans le registre, ainsi que le nombre de places totales disponibles et le nombre de places attribuées prioritairement.
- La demande d'inscription sera suivie d'un **entretien**, dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre. L'école contactera les parents pour leur proposer un rendez-vous. Les entretiens ont habituellement lieu le mercredi après-midi et le vendredi, fin d'après-midi. Lors de cet entretien, estimé à une demi-heure, **l'enfant devra être présent**. Avant cet entretien, il serait bon que les familles prennent connaissance des textes de base : projet éducatif et pédagogique, projet d'établissement, règlement des études, règlement d'ordre intérieur. Ces textes sont disponibles sur le site [www.saintdominique.be](http://www.saintdominique.be).
- Pour l'entretien, se munir des **documents** suivants, qui resteront à Saint-Dominique :
  - photocopie de la carte d'identité (recto et verso), (et pour les non-Européens, l'original d'une « composition de ménage »)
  - deux photos d'identité récentes
  - original et photocopie des bulletins de la 6<sup>e</sup> année en cours ; l'original vous sera restitué
  - 50 € d'acompte sur les frais de l'année. **Cet acompte n'est pas remboursable**, sauf pour un désistement conseillé pour raison pédagogique ou pour un cas de force majeure.Les parents et le futur élève auront également à signer leur adhésion aux textes de base (projets et règlements).
- Soit à la demande des parents, soit à l'initiative de l'école, un deuxième rendez-vous peut être nécessaire avant de finaliser l'inscription.
- **L'inscription ne sera définitive que fin juin, à la réception de l'ensemble des documents :**
  - tous les documents demandés pour le rendez-vous (ci-dessus)
  - l'adhésion des parents et du futur élève aux textes de base (projets et règlements)
  - la photocopie du ou des dernier(s) bulletin(s) de 6<sup>e</sup> primaire
  - **l'original du C.E.B.** (Certificat d'Etudes de Base), signé, ou sa photocopie certifiée conforme (démarche à la Commune), ainsi que l'attestation concernant la seconde langue.

**L'absence d'un de ces documents en temps utile entraîne l'annulation de la démarche d'inscription.**

**Dates à retenir :**

**Soirée d'informations :** mercredi 7 novembre 2007, de 18 h. à 21 h.

**Rendez-vous :** .....

A déposer, à partir du 30 novembre (16 novembre pour les « prioritaires »), à l'Institut Saint-Dominique.  
Une attestation doit vous être remise.

## Demande d'inscription en 1<sup>e</sup> année de la Section Secondaire, pour la rentrée 2008.

### 1. Le futur élève.

**NOM :**

**Prénom :**

**Sexe :** M / F - **date de naissance :** . . / . . / . . **Ecole actuelle :**

**Adresse de l'enfant :**

**Y a-t-il un frère ou une sœur actuellement à Saint-Dominique ? OUI / NON.**

Si oui, noter ici prénom(s) et classe(s) (+ éventuellement le nom s'il est différent) :

### 2. Les parents ou responsables légaux.

**NOM :** Monsieur

**N° tél. (en journée) :**

**NOM :** Madame

**N° tél. (en journée) :**

L'adresse indiquée pour l'enfant est celle (*entourer la réponse adéquate*) : - des deux parents - du père - de la mère - autre (*préciser*) :

### 3. La portée de la demande.

Il s'agit d'une **demande conditionnelle d'inscription**. La décision dépendra de :

Une décision sera prise au plus tard le : . . . . .

Il s'agit d'une **demande ferme d'inscription**. *Dans ce cas, les parents s'engagent à ne pas demander d'inscription ferme dans une ou d'autres écoles, pourvu que leur demande soit classée en ordre utile.*

### 4. Informations particulières éventuelles, concernant l'enfant et sa scolarité :

### Rendez-vous de demande d'inscription :

Les rendez-vous ont lieu habituellement le mercredi entre 13 h 30 et 18 h, et le vendredi entre 15 h 30 et 18 h. Si votre demande est classée en ordre utile, l'école vous contactera pour convenir d'un rendez-vous au 2<sup>e</sup> trimestre.

**Date :**

**Signature(s)** du ou des parents ou responsables légaux :

⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ Le futur élève est prié de **se présenter personnellement** par écrit (éventuellement en illustrant cette présentation), soit au verso de cette feuille-ci, soit sur feuille séparée, à joindre à celle-ci ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒

**Réservé au Secrétariat :**

N° ordre de réception :

Date de réception :

Rendez-vous :